

Les Ambassades étrangères et l'éducation

Les Ambassades étrangères élargissent leur mouvement de « cours à domicile ». L'Ambassade des États-Unis invite des professeurs d'Harvard et de jeunes entrepreneurs de la Silicon Valley ; l'Ambassadeur d'Australie donne lui-même des cours. Dans nos sociétés placées sous le signe de la globalisation, il est de plus en plus difficile, dans les universités, de transmettre la notion de « leadership » aux étudiants. Ces initiatives leur permettent d'apprendre un peu mieux sur le terrain avant d'entrer dans la vie active.

Des cours à l'attention des étudiants

En novembre 2012, une quarantaine d'étudiants divisés en groupes de six ont assisté à Tokyo à un cours sur le « leadership » donné par Dean Williams, professeur à Harvard. Chacun a pu parler en public de ses échecs afin d'alimenter un débat qui n'avait jamais eu lieu jusqu'à présent. À l'Ambassade des États-Unis toujours, c'est un jeune entrepreneur de la Silicon Valley qui est venu à la rencontre des étudiants.

L'Ambassadeur australien Bruce Miller, quand à lui, donne des conférences dans les universités. Il enseigne en japonais - depuis sa nomination en août 2011 - l'économie, la politique et l'histoire des relations entre l'Australie et le Japon. À la demande des universités, les diplomates sont aujourd'hui aussi des professeurs. En janvier, M. Miller a donné une conférence sur la politique agro-alimentaire de l'Australie à l'université Meiji. Mais l'Ambassade organise également des conférences avec des professeurs venus de l'université de Melbourne.

L'Ambassade de France, elle, renforce son action dans la présentation de sa culture notamment à travers le cinéma et la gastronomie - en particulier le vin. Elle a renouvelé son réseau national qui s'étend de Tokyo à Kyushu, et a donné naissance en septembre 2012 à l'Institut français du Japon. En 2012 également, elle a organisé sur tout le territoire des rencontres entre auteurs de littérature et de mangas japonais et français, ainsi que des expositions. Cette initiative n'a pas seulement attiré des étudiants, mais également un public « lambda » dont le commentaire suivant revient fréquemment : « On peut profiter de la culture française tout en étant au Japon. »

Encadré (sous la photo)

Si les Ambassades étrangères renforcent leurs « cours à domicile » c'est pour augmenter le nombre d'étudiants dans leur pays d'origine. Certaines renforcent également leur programme d'études sur place et leurs systèmes de bourses.

L'Ambassade des Etats-Unis qui jusqu'à présent n'avait qu'un bureau des études à Tokyo en ouvert 5 autres notamment à Osaka et à Fukuoka. Elle propose aussi des séjours cours pour les lycéens issus des régions touchées par la catastrophe du 11 mars 2011.

En 2011, 20 000 étudiants japonais fréquentaient les universités américaines. Une baisse de 60% en l'espace de 10 ans due en particulier aux frais d'études élevés et au manque d'information. Le porte-parole de l'Ambassade déclare : « pour renforcer les liens entre les Etats-Unis et le Japon, nous voulons augmenter le nombre d'étudiants Japonais dans notre pays ».

Ceux qui partent en Australie représentent un cinquième de la totalité des étudiants du territoire : ceux qui finissent leurs études entre 2 et 4 ans peuvent demander un visa de travail. L'Australie soutient activement les étudiants étrangers et a doublé en 6 ans ses crédits accordés à l'éducation et à la recherche. Elle propose dans ses programmes d'aide une dizaine de places à des étudiants japonais dont la priorité revient aux personnes issus de la zone sinistrée du 11 mars.